



Guide d'enseignement

**Obstétrique et
gynécologie**

Dispositif intra-utérin (Stérilet)

DESCRIPTION

Le stérilet est un petit objet de matière plastique en forme de T qui est placé dans l'utérus par un médecin pour prévenir la grossesse. Il existe 4 modèles disponibles au Canada, soit le Nova-T, le Flexi-T, le Liberté et le Mirena.

Pour le Nova-T, le Flexi-T et le Liberté, la partie verticale du T est recouverte de cuivre d'où l'appellation stérilet en cuivre. Quant au Mirena, la partie verticale est recouverte d'un petit tube qui contient de la progestérone (une hormone) qui est libérée dans l'utérus.

EFFICACITÉ

Il s'agit d'une méthode contraceptive très efficace. Les quatre stérilets peuvent être laissés en place pour une période de cinq ans. Le Nova-T, le Flexi-T et le Liberté offrent une protection d'environ 98,6% alors que le Mirena est pratiquement aussi efficace que la stérilisation (**99,8%**).

MODE D'ACTION

Nova-T, Flexi-T, et Liberté

Le cuivre sur le Nova-T, le Flexi-T et le Liberté détruit les spermatozoïdes lors de leur passage dans l'utérus. Le cuivre modifie également l'endomètre (couche interne de l'utérus) rendant impossible l'implantation d'un œuf fécondé si cela arrivait.

Mirena

La progestérone libérée par le Mirena épaissit le mucus du col pour empêcher les spermatozoïdes de pénétrer dans l'utérus. La progestérone amincit également la paroi de l'utérus pour empêcher l'implantation d'un œuf fécondé si cela arrivait.

COÛT

Nova-T, Flexi-T et Liberté

Le prix d'un Nova-T (environ 170\$), d'une Flexi-T (environ 80\$ à 100\$) ou d'un Liberté (environ 50\$) peut varier d'une clinique à l'autre. On peut se les procurer en pharmacie ou chez son médecin. Ils ne sont pas remboursés par le régime d'assurance médicaments du Québec et très peu d'assurances privées les paient.

Mirena

Il est plus dispendieux et son prix varie (environ 330\$ à 360\$). Il est cependant remboursé par le régime d'assurance médicaments du Québec et les assurances privées. On doit toutefois obtenir une ordonnance d'un médecin pour se le procurer en pharmacie.

Elle agit également en modifiant la paroi interne de l'utérus (endomètre) qui devient inapte à recevoir un ovule fécondé (l'œuf). Chez un certain nombre de femmes, la pilule à progestatif seul Micronor® bloque l'ovulation.

INDICATION

Toute femme qui désire un moyen de contraception efficace peut se faire installer un stérilet. Idéalement, elle doit vivre une relation stable ce qui la rend moins à risque de contracter une maladie transmissible sexuellement.

CONTRE-INDICATIONS

Les contre-indications absolues sont les suivantes :

- Malformation utérine.
- Utérus trop petit.
- Infection pelvienne aigue (*infection des trompes*).
- Possibilité d'une grossesse.
- Saignement utérin de cause inconnue.
- Allergie au cuivre ou à une autre composante du stérilet.

Il existe aussi d'autres conditions qui limitent la pose du stérilet. Votre médecin en discutera avec vous.

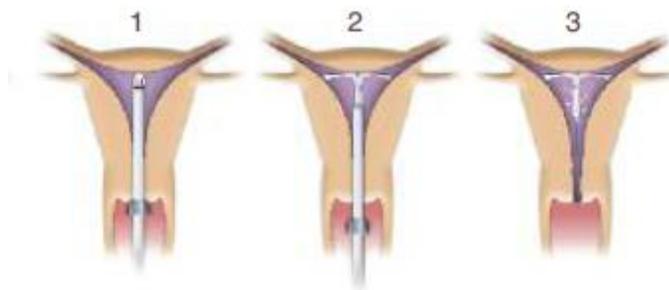
POSE

L'insertion d'un stérilet se fait habituellement lors de la période menstruelle de façon à s'assurer que la femme n'est pas enceinte. Si un moyen de contraception efficace est déjà utilisé, le stérilet peut être posé en tout temps.

Il peut être inséré immédiatement après une fausse-couche ou un avortement. Toutefois, plusieurs médecins préfèrent attendre deux à trois semaines. Suite à un accouchement, il peut être posé après quatre semaines.

Avant la pose d'un stérilet, toutes les femmes devraient passer des prélèvements vaginaux et du col (*dépistage des maladies transmissibles sexuellement, ITSS (MTS)*) et en avoir obtenu les résultats, même si elles sont en situation de couple stable. L'insertion

d'un stérilet est peu douloureuse, mais provoque quelquefois des crampes semblables à des douleurs menstruelles qui peuvent persister quelques minutes après la pose. Ces crampes peuvent être diminuées par un médicament anti-inflammatoire pris une heure avant la pose.



RETRAIT

Le stérilet est retiré lors de la période menstruelle. Toutefois, le retrait peut se faire à n'importe quel moment du cycle menstruel s'il n'y a pas eu de relation sexuelle non protégée depuis la dernière menstruation ou si une grossesse est désirée.

COMPLICATIONS

1- Maladies inflammatoires pelviennes

Le stérilet n'augmente pas le risque de maladies inflammatoires pelviennes (*salpingite et infection des trompes de Fallope*) au-delà du premier mois d'utilisation. Cette infection, lorsqu'elle survient, est associée aux maladies transmissibles sexuellement et non au stérilet. Le Mirena offre une certaine protection contre l'infection des trompes.

2- Grossesse ectopique

L'incidence de grossesse ectopique (*grossesse dans les trompes*) est très rare chez les femmes porteuses d'un stérilet. Néanmoins, si une femme devient enceinte avec un stérilet, elle doit consulter rapidement son médecin.

COMMENT CHOISIR

Le choix se fait en fonction de vos besoins et de votre histoire gynécologique. Toutes les femmes peuvent utiliser le Mirena surtout celles qui ont des menstruations

abondantes, longues et douloureuses. Toutefois, une femme qui a des menstruations régulières, peu abondantes et peu douloureuses sera très satisfaite avec un stérilet en cuivre.

Parlez-en avec votre médecin afin d'être bien conseillée.

STÉRILET DU LENDEMAIN

Un stérilet en cuivre peut être inséré dans les sept jours suivant une relation sexuelle non protégée. Cela préviendrait une grossesse dans presque tous les cas. Il faut donc y penser si le délai pour la contraception post-coïtale (*pilule du lendemain*) est dépassé. Le stérilet Mirena n'est pas efficace comme stérilet du lendemain.

Notes personnelles :

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le **jour mois année**. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.



Droits d'auteur

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2018. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.